

Cahier Movetia sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur

## Programme de formation Erasmus+ Opportunités pour l'enseignement supérieur



# La Suisse et le potentiel d'une participation au programme européen Erasmus+

Nous avons le plaisir de vous présenter une nouvelle publication de Movetia qui présente les activités de mobilités et de coopérations internationales effectuées dans le contexte européen depuis 2014. Editée sous la forme de trois cahiers, elle couvre les trois degrés que sont l'enseignement scolaire, la formation professionnelle et l'enseignement tertiaire. Son objectif : dresser le bilan d'une importante partie des activités de Movetia jusqu'en 2019 et mettre en évidence le potentiel d'une participation suisse à la prochaine génération de programmes européens Erasmus+ 2021-2027.

Le programme suisse pour Erasmus+ a été conçu en 2014 afin d'assurer aux acteurs suisses de la formation des instruments de financement pour encourager la mobilité individuelle à des fins d'apprentissage et la coopération entre des institutions de formation suisses et européennes. La structure de ce programme, financé de manière unilatérale par la Suisse, est étroitement basée sur le programme de l'Union européenne. Cette solution a permis le développement de certaines activités, mais a restreint le champ des possibilités de coopération internationale. Cette restriction aujourd'hui pénalise les acteurs du système éducatif et fait peser sur la Suisse un risque de marginalisation.

La coopération internationale représente en effet l'accès à des réseaux et à des structures collaboratives qui enrichissent le système de formation et contribuent à son développement, à son attractivité et son excellence. L'internationalisation de la formation apporte aussi une plus-value significative à tous les acteurs, à tous les niveaux, celui des personnes en formation, des institutions ou du système éducatif dans son ensemble. Certes, l'élan actuel des mobilités et des coopérations internationales est freiné par la pandémie, mais il s'agit de garder une vision à long terme : l'importance de l'échange, de la compréhension mutuelle et de l'ouverture au monde est plus évidente que jamais et leur contribution fortement soulignée dans la gestion d'une crise comme celle que nous traversons.

Sous de nombreux autres aspects, l'année 2020 sera une année particulière en vue de l'orientation stratégique de Movetia. Par l'entremise du Message « Formation, recherche et innovation (FRI) » la Confédération va fixer le cadre financier du domaine des échanges et des mobilités pour les quatre années à venir. Nous avons, bien sûr, bon espoir qu'ils seront assez importants pour nous permettre de nous rapprocher des objectifs ambitieux fixés par la stratégie « Echanges et mobilité ».

En ce qui concerne le dossier Erasmus+, le Conseil fédéral procédera à son analyse approfondie au cours du second semestre et, sur cette base, définira les éléments clés d'un éventuel mandat de négociation pour l'association au programme qui succédera à Erasmus+.

En route vers la formation du futur !

Josef Widmer  
Président du Conseil de Fondation

Olivier Tschopp  
Directeur

# L'essentiel en bref

## Un espace européen de l'enseignement supérieur fort grâce à des possibilités de mise en réseau et de compétitivité, Suisse comprise

Le programme Erasmus+ offre un cadre unique dans lequel les hautes écoles de 34 pays créent des initiatives de formation et de recherche communes, encouragent les innovations dans les domaines de l'éducation et réalisent des activités de Peer-Learning. Le programme, qui façonne dans une large mesure l'espace européen de l'enseignement supérieur depuis des années, a connu un élargissement majeur en 2017 avec la création de l'initiative «universités européennes». Ce nouveau réseau donne un nouvel élan à la formation supérieure européenne avec des impulsions transformatrices, tout en stimulant la compétitivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur dans son ensemble. A un degré d'exigence et de qualité élevés la Suisse en profite également.

## Les réseaux stratégiques des hautes écoles façonnent le futur paysage de l'enseignement supérieur

La mobilité des étudiant-e-s et du personnel renforce la collaboration intensive entre les hautes écoles et reste un axe stratégique fort. Néanmoins, tant dans la génération actuelle de programmes 2014-20 que dans la période à venir 2021-27, la promotion des coopérations systématiques et stratégiques est valorisée, en réponse aux besoins des hautes écoles. À l'avenir, la coopération transfrontalière se fera avec un petit nombre de partenariats de qualité entre les institutions. Ainsi, les réseaux seront renforcés via une collaboration plus globale et transversale, couvrant champs disciplinaires et départements, formation et recherche. Les hautes écoles suisses sont au cœur de cette évolution, mais restent tributaires de l'accès à ces réseaux importants, qui dépendent eux-mêmes de la participation à des programmes de formation et de recherche internationaux.

## La solution suisse a ses limites et risque de marginaliser la Suisse

Sans une association à Erasmus+, la Suisse ne dispose que d'un choix restreint de possibilités de participation, et sa contribution à l'aménagement de l'espace européen de l'enseignement supérieur est alors fortement limitée. La faible participation d'institutions suisses à des coopérations Erasmus+ multilatérales durant les années 2014 à 2019 en est la preuve : 174 projets pour l'Autriche ; 24 pour la Suisse. Si l'on considère les derniers appels à projets et le traitement plus restrictif vis-à-vis des Etats tiers comme la Suisse et le Royaume-Uni, il apparaît clairement que les prestigieux partenariats pour l'excellence et l'innovation (p. ex. les «universités européennes») ne sont pas destinés à être accessibles aux institutions des pays non-membres. Cela aurait pour conséquence qu'il ne serait plus possible de se raccorder à des projets européens, même avec ses propres ressources.

## Le programme Suisse pour Erasmus+ a fonctionné à court terme, mais le fossé avec l'Europe se creuse

Le Programme Suisse pour Erasmus+ a été rapidement créée en 2014, suite à la non-association à Erasmus+ et la nécessité de garantir la continuité des mobilités (d'étudiant-e-s) suisses en Europe. Aujourd'hui, six ans plus tard, on observe que la croissance du nombre de mobilités a globalement ralenti, les chiffres se sont littéralement effondrés dans certains domaines, et le maintien du programme est devenu plus compliqué. A titre de comparaison : l'Autriche enregistre 26% de mobilité en plus dans le cadre d'Erasmus+. De plus, la numérisation prévue de l'administration d'Erasmus+ va encore renforcer le retard de la Suisse par rapport à l'Europe.

## L'Europe mise sur des programmes d'encouragement complémentaires, il est important que la Suisse participe à cette évolution

Les programmes européens pour la formation, la recherche et l'innovation sont étroitement liés et le seront davantage à l'avenir. L'objectif étant ainsi de générer de plus en plus de synergies entre les programmes, en particulier entre Erasmus+ et Horizon Europe. Une participation de la Suisse à certains programmes seulement constitue un handicap pour les acteurs du degré tertiaire : les hautes écoles suisses doivent pouvoir bénéficier des offres complètes et complémentaires des programmes de formation et de recherche.

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Situation initiale</b>	<b>5</b>
1.1	Contexte	5
1.2	Le programme européen de formation Erasmus+	5
<b>2</b>	<b>Potentiel d'Erasmus+ 2021-27 pour l'enseignement supérieur suisse</b>	<b>6</b>
2.1.1	Action clé 1 : mobilité à l'échelle mondiale et stratégie de numérisation, nouveautés majeures dans le domaine de la mobilité individuelle	6
2.1.2	Erasmus Without Paper EWP : l'échange par simple clic	6
2.1.3	Mobilité individuelle : Erasmus+ et le Programme suisse pour Erasmus+	8
2.1.4	Encore du potentiel pour la mobilité à des fins de formation en Suisse	8
2.1.5	Action clé 2 : de nouveaux instruments pour la coopération et la compétitivité	9
2.1.6	Projets de coopération : Erasmus+ et le Programme suisse pour Erasmus+	10
2.1.7	Grand potentiel pour davantage de coopérations	11
<b>3</b>	<b>Bilan du Programme suisse pour Erasmus+ dans l'enseignement supérieur</b>	<b>12</b>
3.1	Swiss-European Mobility Programme SEMP	12
3.1.1	Evolution de la mobilité SEMP	13
3.1.2	En Autriche la mobilité est 26% supérieure à la Suisse dans le cadre d'Erasmus+	14
3.2	Projets de coopération – avantages, faits et chiffres	15
3.2.1	Partenariats stratégiques : un exemple concret	15
3.2.2	En Autriche un nombre de projets de coopération bien plus élevé qu'en Suisse dans le cadre d'Erasmus+	16
<b>4</b>	<b>Conclusion</b>	<b>17</b>

# 1 Situation initiale

## 1.1 Contexte

L'internationalisation de l'enseignement supérieur est ancrée en Suisse à l'échelle institutionnelle : elle fait partie des objectifs stratégiques au sein de 70% des hautes écoles. Pour les institutions du degré tertiaire, l'internationalisation n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche, de promouvoir l'innovation et de renforcer la visibilité, la compétitivité et la réputation des institutions en Suisse comme à l'étranger. La mobilité des étudiant-e-s et des chercheur-euse-s ainsi que la coopération institutionnelle transfrontalière font partie des activités principales adoptées pour la mise œuvre de cet objectif stratégique.

Au cours des 30 dernières années, les programmes européens pour la formation et la recherche, en particulier le programme Erasmus, mais également les bourses Marie Curie, ont permis de cultiver une approche plus stratégique de l'internationalisation et n'ont cessé d'être développés. Les programmes fixent des cadres de référence communs pour les pays participants, garantissent la continuité en termes de financement et donnent de nouvelles impulsions à l'internationalisation et au développement de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Cela en fait des instruments d'encouragement cruciaux pour la coopération au sein de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

La Suisse a participé pour la première fois au programme européen de formation en 1992. Depuis, elle a eu à deux reprises le statut de pays associé au programme. La Suisse n'est plus associée depuis 2014. A la place, le programme suisse pour Erasmus+ a été créé au pied levé pour les activités de mobilité dans la formation supérieure, mais également la formation professionnelle, scolaire et des adultes ainsi que l'animation jeunesse extrascolaire. Cependant, le programme suisse ne couvre pas l'intégralité de l'offre d'Erasmus+ et ne compense donc qu'en partie une association.

Possibilités de mise en réseau et de compétitivité pour un espace européen de l'enseignement supérieur fort, Suisse comprise.

Le Programme suisse pour Erasmus+ ne couvre pas l'intégralité de l'offre d'Erasmus+ et ne compense donc qu'en partie une association.

## 1.2 Le programme européen de formation Erasmus+

Le programme européen de coopération en matière d'éducation s'intitule Erasmus+ et il englobe 34 pays en Europe. Le nom, Erasmus+, sera a priori conservé pour la prochaine génération du programme qui s'étendra de 2021 à 2027.

Dans l'**action clé 1 : mobilité individuelle à des fins d'apprentissage**, Erasmus+ propose différentes activités de mobilité pour des destinations européennes et mondiales. L'**action clé 2 : coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques** soutient les réseaux transnationaux des hautes écoles pour une coopération stratégique. Dans le cadre de l'**action clé 3 : soutien à la réforme des politiques**, il s'agit d'initiatives destinées à amener des changements systémiques, comme par exemple la numérisation de l'administration du programme Erasmus+. Les activités Jean Monnet (promotion de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des études relatives à l'Union européenne) et les partenariats de coopération dans le domaine du sport sont également encouragés dans le cadre d'Erasmus+.

La possibilité pour les jeunes Européen-ne-s de faire des études ou un stage dans un autre pays est largement connue. Dans le domaine de l'enseignement supérieur cependant, Erasmus+ offre bien davantage. Depuis 2014, la promotion de la collaboration internationale entre les hautes écoles dans le cadre de partenariats, de coopérations et d'alliances joue un rôle de plus en plus important sur la voie d'une internationalisation globale. En conséquence, les instruments de promotion tels qu'Erasmus+ n'ont cessé d'être développés. L'initiative la plus récente concerne les Universités Européennes : des coopérations stratégiques dans la formation et la recherche entre établissements de l'enseignement supérieur qui permettent de renforcer la qualité et la compétitivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de façonner les universités de demain.

Erasmus+ est un système de financement pour la coopération européenne en matière de formation, destiné en premier lieu aux pays participant au programme : les 27 Etats membres de l'Union européenne. Les Etats qui ne font pas partie de l'UE, comme les candidats officiels (Macédoine du Nord, Serbie et Turquie), ainsi

Erasmus+ : 34 pays participants collaborent dans un cadre financier et juridique fixé en commun.

que les pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein et Norvège), s'associent à Erasmus+ en tant que pays membres du programme, en versant une contribution convenue dans le fonds européen commun. Les autres pays du monde, dont la Suisse, sont répartis en différentes régions et peuvent, selon cette répartition régionale, participer (bien qu'ils ne versent pas de contribution globale) à certaines actions du programme en tant que pays partenaires, mais avec certaines restrictions. La Suisse appartient, avec les îles Féroé, à la [région 14](#).

## 2 Potentiel d'Erasmus+ 2021-27 pour l'enseignement supérieur suisse

«Evolution, not Revolution» telle est la devise de la prochaine génération du programme Erasmus+ 2021-27. L'objectif est d'optimiser le programme existant en simplifiant les procédures administratives, en abolissant les obstacles à la mobilité et à la coopération, mais aussi en adoptant une démarche générale plus inclusive et plus durable. Dans les deux actions clés d'Erasmus+ (1 : mobilité individuelle et 2 : coopération), le processus de cocréation pour la recherche et la mise au point d'adaptations et de nouvelles mesures est en cours depuis tout juste deux ans en collaboration avec les agences nationales, les réseaux universitaires et les associations d'étudiant-e-s.

Les établissements de formation et organisations ainsi que les agences nationales de pays non associés comme la Suisse ne peuvent pas, en tant que pays partenaires, collaborer au sein des organes officiels d'Erasmus+ (comité du programme, rencontres et groupes de travail des agences nationales). Par conséquent, la Suisse n'a pu participer au processus participatif que par le biais de consultations publiques et n'a eu que peu d'influence sur l'élaboration de la future génération de programmes.

### 2.1.1 Action clé 1 : mobilité à l'échelle mondiale et stratégie de numérisation, nouveautés majeures dans le domaine de la mobilité individuelle

La mobilité des étudiant-e-s et du personnel des hautes écoles représente une mesure d'internationalisation centrale des établissements de l'enseignement supérieur : un séjour à l'étranger doit renforcer les compétences personnelles, professionnelles, interculturelles et internationales nécessaires et favoriser l'employabilité et les chances d'accès au monde du travail des diplômé-e-s des hautes écoles.

Comme on peut le lire aujourd'hui via les canaux officiels de la Commission européenne, les critères de subvention restent les mêmes pour la période 2021-27 concernant le semestre Erasmus classique en Europe, autrement dit pour la mobilité des étudiant-e-s (un séjour d'études et/ou un stage). Pour la mobilité du personnel également (séjour d'enseignement et/ou formations continues), les conditions cadres devraient rester pour la plupart les mêmes. En matière de mobilité individuelle, les nouveaux éléments sont la «mobilité mixte» (blended mobility), la combinaison d'une mobilité physique et virtuelle, et des mobilités courtes pour les candidat-e-s à un doctorat. Des informations détaillées sur ces nouveautés sont réunies dans ce [rapport](#).

Erasmus+ encourage la mobilité internationale, en Europe et dans le monde.

L'ouverture et le soutien flexible à une mobilité à l'échelle mondiale constituent sans doute la nouveauté majeure du programme en matière de mobilité individuelle. Depuis 2014 déjà, Erasmus+ soutient les mobilités non seulement en Europe, mais aussi dans le monde entier. À partir de 2021, la mobilité mondiale sera soutenue avec d'importants moyens supplémentaires et le dépôt de demande sera assoupli : chaque institution est libre de fixer ses priorités. Le budget peut servir autant pour les mobilités sortantes (outgoing) que pour les mobilités entrantes (incoming).

L'intérêt et le potentiel d'encouragement relatifs à la mobilité mondiale dans le cadre d'un programme, comme cela existe déjà pour la mobilité européenne, sont très importants en Suisse. Un tel appui harmoniserait la qualité et les conditions (p. ex. les subventions) pour toutes les institutions. Jusqu'à présent, les hautes écoles suisses soutiennent la mobilité mondiale de manière très individuelle et en fonction de leurs propres ressources et de leur réseau de partenaires.

### 2.1.2 Erasmus Without Paper EWP : l'échange par simple clic

Depuis 2014, la numérisation d'Erasmus+ progresse à grands pas. Le projet « European Student Card Initiative » permettra de réunir toutes les actions visant à numériser les processus administratifs du

programme. Cela concerne les projets de coopération financés par Erasmus+ pour la numérisation de l'administration du programme, comme [Erasmus Without Paper EWP](#), mais aussi les projets Connecting Europe Facility (CEF), qui garantissent en particulier l'authentification en ligne des étudiant-e-s.

L'approche globale de l'initiative relative à la carte d'étudiant européenne a le grand avantage de pouvoir relier des systèmes les uns avec les autres et de créer des normes communes concernant l'organisation et l'administration d'une mobilité, d'offrir aux étudiant-e-s une plateforme commune d'information et d'identification (p. ex. l'App Erasmus+), mais aussi de standardiser et de simplifier de manière générale la collaboration entre les hautes écoles. De plus, cela permet de réduire sensiblement la charge administrative et d'avoir davantage de temps et de ressources pour les partenariats, la promotion de la mobilité, ainsi que l'élaboration de mesures d'inclusion.

Pour chaque mobilité hors de la Suisse et vers la Suisse, les institutions du pays sont dépendantes de la collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur européens. Dans la génération actuelle du programme Erasmus+, le système suisse parallèle est certes «toléré». Mais la numérisation de l'administration des mobilités implique une harmonisation croissante de l'administration au niveau de l'UE et l'interconnexion de tous les systèmes européens. Reste à savoir dans quelle mesure les établissements d'enseignement supérieur européens seraient prêts à perdre du temps avec une procédure supplémentaire et fastidieuse pour les hautes écoles suisses.

La numérisation de l'administration d'Erasmus+ est la grande révolution de la prochaine génération du programme et un facteur qui va changer la donne : rester à l'écart augmente pour la Suisse le risque de marginalisation des institutions du pays avec comme conséquence de les exclure davantage.

Un facteur qui change la donne :  
La numérisation de l'administration d'Erasmus+ accroît le risque de marginalisation et exclut encore davantage les institutions suisses.

### 2.1.3 Mobilité individuelle : Erasmus+ et le Programme suisse pour Erasmus+

Le Programme suisse pour Erasmus+ a été conçu en 2014 pour remplacer les activités de mobilité d'Erasmus+, mais ne couvre pas l'intégralité de l'offre et ne compense donc que partiellement une association. Le tableau suivant montre les offres actuelles et futures du programme Erasmus+ par rapport aux offres subventionnées dans le cadre du Programme suisse pour Erasmus+ entre 2014 et 2020<sup>1</sup> :

#### Mobilité individuelle

Erasmus+ 2014-20 / prévu pour 2021-27 Action clé 1	Programme suisse pour Erasmus+ 2014-20
Mobilité en Europe des étudiant-e-s et du personnel (mobilité entre pays participants)	La mobilité en Europe des étudiant-e-s et du personnel est soutenue dans le cadre du Swiss-European Mobility Programme SEMP
Mobilité mondiale pour les étudiant-e-s et le personnel (mobilité entre pays participants et partenaires)	Aucune offre
Mobilité mixte : mobilité physique de courte durée associée à une composante virtuelle	Aucune offre
Mesures de soutien à la mobilité individuelle :	Aucune offre
- Soutien linguistique en ligne (cours de langue et évaluations gratuits pour les participants Erasmus+ dans 24 langues)	
- Erasmus Without Paper : numérisation de l'administration du programme	

Figure 1 : Comparaison des offres action-clé 1 : Erasmus+ et Programme suisse pour Erasmus+

Une non-association de la Suisse avec un programme parallèle signifie non seulement l'existence d'autres offres, mais aussi d'un autre système de financement : la Suisse ne contribuant pas au fonds européen commun pour le financement d'Erasmus+, les pays associés ne peuvent pas soutenir financièrement des mobilités à destination de la Suisse. Cela suppose donc que le programme suisse soutienne la mobilité depuis et vers la Suisse, c'est-à-dire, la mobilité sortante depuis la Suisse vers l'un des 34 pays participant au programme Erasmus+, mais également la mobilité entrante (incoming) vers la Suisse. Seul le financement de la mobilité entrante permet de maintenir des échanges basés sur la réciprocité avec l'Europe.

### 2.1.4 Encore du potentiel pour la mobilité à des fins de formation en Suisse

Les chiffres de la mobilité des institutions suisses concernant les mobilités sortantes d'étudiant-e-s ont fortement augmenté durant l'association, de 2011 à 2013. Durant cette période, le taux de croissance moyen a été de 9%. Pendant la non-association, le taux de croissance moyen s'est stabilisé à 5%.

Au niveau européen, les premières années du programme Erasmus+ 2014 à 2017 ont enregistré une croissance moyenne de 8%. La courbe de croissance pour l'Autriche illustre parfaitement cette évolution. L'Autriche s'était elle aussi associée pour la première fois au programme européen en 1992, comme la Suisse.

Les institutions suisses ont un grand potentiel de croissance : si la Suisse avait pu encourager des mobilités dans un cadre stable, les chiffres dans le domaine de la mobilité étudiante sortante seraient selon toute vraisemblance de 13% supérieurs.

Le taux de croissance moyen de la mobilité étudiante suisse est inférieur à la moyenne européenne.

<sup>1</sup> Dans l'action clé 1 d'Erasmus+, des prêts pour les séjours à l'étranger sont également accordés. Les étudiant-e-s en master obtiennent des prêts garantis par l'UE, avec des conditions de remboursement avantageuses.



Le graphique ci-dessous fait ressortir ce potentiel. À partir de 2014, le potentiel est calculé avec le taux de croissance européenne moyen des années individuelles 2014 à 2017. À partir de 2018 avec le taux de croissance européenne moyen des dix dernières années (2008-18) : 8,5%.

### Evolution de la mobilité des étudiant-e-s

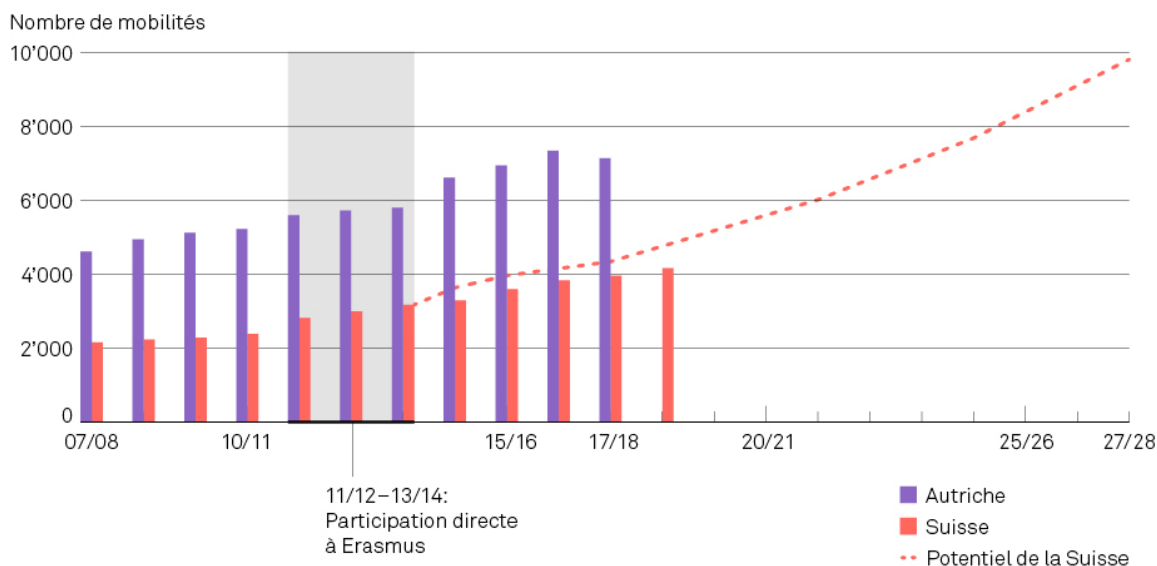


Figure 2 : Potentiel de la mobilité des étudiant-e-s

#### 2.1.5 Action clé 2 : de nouveaux instruments pour la coopération et la compétitivité

L'autre mesure centrale issue du programme Erasmus+ après la mobilité individuelle est la coopération transnationale dans le domaine de l'enseignement supérieur. Celle-ci est soutenue depuis 2014 par d'importantes ressources issues du programme. L'encouragement de projets de coopération vise à mettre en place des approches innovantes dans le domaine de la formation, à créer de nouvelles formes de collaboration et à renforcer l'échange de connaissances et d'expériences. Le transfert d'innovation doit avoir un effet positif sur la qualité de la formation et la modernisation des hautes écoles, amener des changements systémiques et renforcer la compétitivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

En participant au travail portant sur des thématiques et des défis globaux, les institutions de formation augmentent leur visibilité, étendent leur savoir-faire et renforcent l'influence de leurs expert-e-s et de leurs réseaux. Souvent, les projets de coopération sont la première étape d'une collaboration à plus long terme entre les institutions en matière de formation et de recherche. Les résultats d'une étude récemment publiée concernant l'effet de projets de coopération Erasmus+ sur la collaboration durable sont clairs : dans 90% des cas, la collaboration entre universités qui ont été financées par des partenariats stratégiques s'est poursuivie au-delà de leur projet.<sup>2</sup>

Une solution suisse a ses limites et marginalise la Suisse.

<sup>2</sup> <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/9369267b-7ae2-11e9-9f05-01aa75ed71a1/language-en/format-PDF/source-search>

Dans la nouvelle génération du programme 2021-27, une coopération institutionnelle stable constituera un élément central et fera l'objet d'un soutien sous forme d'offres différenciées. On distinguera en tout trois groupes de projets :

1. Partenariats de coopération (les partenariats stratégiques actuels) avec un budget fixe : différents montants forfaitaires pour différentes charges administratives. Cela simplifiera la procédure de demande et créera un instrument flexible pour les offres à seuil bas.
2. Partenariats pour l'innovation, ou «forward-looking projects», avec deux sous-catégories :
  - a. Alliances :
    - alliances de la connaissance (comme auparavant)
    - alliances pour la coopération intersectorielle
  - b. «Forward-looking projects» :
    - initiatives d'avenir visant à développer et tester des mesures innovantes
3. Partenariats pour l'excellence : les universités européennes et les bourses complètes Erasmus Mundus pour les étudiant-e-s en master (dans le monde entier)

### 2.1.6 Projets de coopération : Erasmus+ et le Programme suisse pour Erasmus+

Le tableau suivant renseigne sur les offres actuelles et futures du programme Erasmus+ par rapport aux offres subventionnées dans le cadre du Programme suisse pour Erasmus+ entre 2014 et 2020. Les instruments d'Erasmus+ présentent une structure stratégique et sont ajustés les uns aux autres. Tandis qu'il est possible de conclure des coopérations pour des projets individuels, les alliances, elles, sont conçues sur le long terme. Les universités européennes, en tant que partenariats pour l'excellence, constituent une coopération approfondie englobant de nombreux départements, y compris des synergies entre la recherche et la formation.

#### Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

	Erasmus+ 2014-20 / prévu pour 2021-27 Action clé 2 :	Programme suisse pour Erasmus+ 2014-20
Excellence	Universités européennes	Aucune offre
	Erasmus Mundus Joint Master : bourses complètes pour les meilleur-e-s étudiant-e-s en master au monde <sup>3</sup>	Aucune offre
Innovation	Initiatives d'avenir/«forward-looking projects»	Aucune offre
	Alliances de la connaissance et alliances sectorielles	Remplacement partiel des alliances de la connaissance : L'ensemble du projet est financé par des fonds de l'UE, à l'exception de la participation de la Suisse. Cette dernière est soutenue par des fonds suisses. Les activités des partenaires suisses sont fortement limitées.
Coopération	Projets de coopération (anciens partenariats stratégiques)	Remplacement partiel des alliances de la connaissance : L'ensemble du projet est financé par des fonds de l'UE, à l'exception de la participation de la Suisse. Cette dernière est soutenue par des fonds suisses. Les activités des partenaires suisses sont fortement limitées.

Figure 3 : Comparaison des offres action-clé 2 : Erasmus+ et Programme suisse pour Erasmus+

Il est particulièrement utile de savoir avec quelle facilité des organisations de pays Erasmus+ peuvent collaborer à des projets avec des organisations de pays non associés (ou pays tiers, comme la Suisse).

3 Figurait dans la génération actuelle du programme dans l'action clé 1.

Si l'on considère les derniers appels à projets et le traitement plus restrictif vis-à-vis de pays partenaires comme la Suisse et le Royaume-Uni, il apparaît clairement que les prestigieux partenariats pour l'excellence (p. ex. les universités européennes) ne sont pas accessibles aux institutions de pays partenaires. Reste à savoir dans quelle mesure une harmonisation des conditions de participation permettra de manière générale une participation des Etats tiers et, si oui, sous quelle forme. Un traitement plus restrictif aurait pour effet d'empêcher tout rattachement à des projets européens, même avec des ressources propres.

### 2.1.7 Grand potentiel pour davantage de coopérations

Une comparaison avec six autres pays européens illustre le potentiel offert par de tels formats de coopération, même pour la Suisse. Le graphique représente le nombre de projets subventionnés du type partenariats stratégiques Erasmus+.

#### Partenariats stratégiques 2014–19

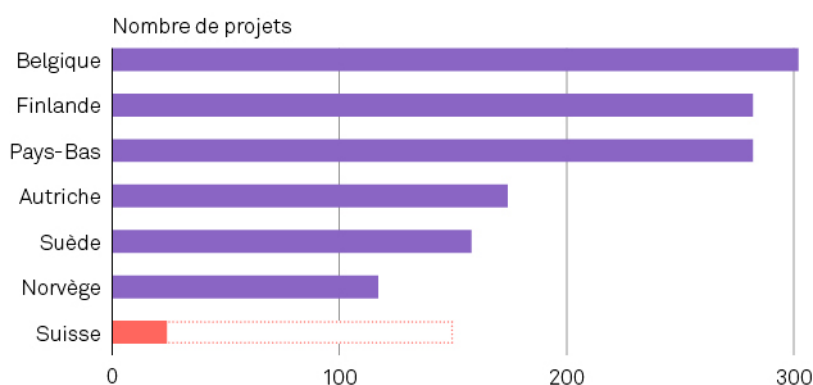


Figure 4 : Potentiel de coopération pour les institutions suisses

Autre indicateur du potentiel de tels formats : le nombre de demandes déposées lors du programme pilote international. Ce nouvel instrument d'encouragement de Movetia ne fait certes pas partie intégrante du Programme suisse pour Erasmus+, mais il est calqué sur le modèle européen des projets de coopération du type partenariats stratégiques. Dans la phase pilote, Movetia a reçu 149 demandes de projets de coopération mondiale au niveau tertiaire.

## 3 Bilan du Programme suisse pour Erasmus+ dans l'enseignement supérieur

Le Programme suisse pour Erasmus+ a été lancé en 2014, en premier lieu pour remplacer les activités de mobilité de l'action clé 1 d'Erasmus+ et préserver la mobilité vers et depuis l'Europe.

Le programme de mobilité destiné au degré tertiaire issu du Programme suisse pour Erasmus+ se nomme **Swiss-European Mobility Programme**. Le **SEMP** offre aux hautes écoles et aux écoles supérieures suisses la possibilité d'encourager leurs étudiant-e-s, leurs professeurs et leur personnel à séjourner dans l'un des 34 pays européens qui participent au programme Erasmus+ (mobilité sortante). Les étudiant-e-s et les membres du personnel des hautes écoles de l'un de ces pays qui viennent en Suisse sont également soutenus par le SEMP ; on parle alors de mobilité entrante. Cette pratique garantit la réciprocité des échanges entre les institutions du degré tertiaire et est nécessaire de manière générale pour pratiquer des échanges en tant que pays partenaire avec des pays européens participant au programme Erasmus+ (voir 0). Durant l'année académique 2018/19, la mobilité sortante a été subventionnée à hauteur de CHF 10,5 millions et la mobilité entrante à hauteur de CHF 9,2 millions.

De plus, dans le cadre du Programme suisse pour Erasmus+, les institutions suisses ont obtenu la possibilité de participer à des projets de coopération européens (exclusivement pour des partenariats stratégiques et des alliances de la connaissance). Il n'existe ni alternative ni compensation pour les autres offres d'Erasmus+ (comme décrit au chapitre 2.1.6).

### 3.1 Swiss-European Mobility Programme SEMP

Quatre types de mobilité au total sont soutenus depuis 2014 dans le cadre du SEMP : deux pour les étudiant-e-s et deux pour le personnel des institutions d'enseignement tertiaire. Les étudiant-e-s peuvent acquérir des crédits à l'étranger en accomplissant un semestre ou une année d'études dans un établissement partenaire, ou en effectuant un stage dans une entreprise publique ou privée d'une durée minimale de deux mois. Les professeurs ont pour leur part la possibilité d'enseigner dans un établissement partenaire et le personnel des établissements d'enseignement supérieur peut effectuer des formations continues selon sa spécialisation. Le soutien financier couvre dans tous les cas les frais de voyage et de séjour.

La création du Programme suisse pour Erasmus+ suite à la non-association découle avant tout de la nécessité de maintenir la mobilité (étudiante) vers et depuis l'Europe.

### Mobilité étudiante à des fins d'études



Semestre/année  
à l'étranger  
classique



6 mois\*



35 ECTS\*\*



CHF 1'800/  
semestre\*



Qualité assurée par  
des accords inter-  
institutionnels entre  
les institutions

### Mobilité du personnel à des fins d'enseignement



Mission d'enseigne-  
ment dans une haute  
école partenaire



4 jours\*



CHF 313 de frais de  
déplacement plus  
CHF 170/jour pour  
le séjour\*



Qualité assurée par  
des accords inter-  
institutionnels entre  
les institutions

### Mobilité étudiante à des fins de stage



Stage à  
l'étranger pour  
2 à 12 mois



5 mois\*



CHF 420/  
mois\*



Formations conti-  
nues, stages d'obser-  
vation, cours, etc.



4 jours\*



CHF 337 de frais de  
déplacement plus  
CHF 170/jour pour  
le séjour\*

\* Données moyennes pour la mobilité sortante, appel 2017

\*\* Les données sur les ECTS anticipés proviennent de 16 institutions SEMP sur 38

Figure 5 : Le SEMP soutient quatre types de mobilité : deux pour les étudiant-e-s et deux pour le personnel des hautes écoles

Le SEMP est ouvert à toutes les institutions de l'enseignement tertiaire. Actuellement, douze universités, neuf hautes écoles spécialisées, treize hautes écoles pédagogiques, quatre écoles supérieures et trois institutions accréditées participent au programme.

#### 3.1.1 Evolution de la mobilité SEMP

L'évolution de la mobilité des hautes écoles depuis 2011 a fait récemment l'objet d'une étude menée par Movetia. Les résultats de l'analyse sont les suivants :

- La continuité de la mobilité suisse au sein de l'Europe a été garantie après 2014. Cependant, la non-association à Erasmus+ a des répercussions sur l'évolution des chiffres suisses de la mobilité : la croissance a ralenti et les chiffres se sont écroulés dans certains domaines. Les hautes écoles spécialisées et les hautes écoles pédagogiques sont les plus concernées. Par exemple, les hautes écoles spécialisées ont mis pas moins de deux années académiques pour rattraper l'effondrement de la mobilité étudiante (à cause de la non-association). Même pour l'année académique 2018/19, les chiffres de la mobilité des hautes écoles spécialisées reculent : -7% pour ce qui est de la mobilité étudiante (sortante et entrante).
- Le nombre croissant d'accords partenaires nécessaires entre les institutions du degré tertiaire suisses et européennes met en avant la complexité de la gestion du programme pour les institutions suisses, avec les conséquences que cela a sur l'évolution de la mobilité depuis 2014 : autant de mobilités ou moins sont réalisées pour chaque accord.

Pour obtenir une analyse détaillée de l'évolution de la mobilité selon le type de haute école, on peut se référer à la publication de Movetia [Monitoring de la mobilité – faits et chiffres sur la mobilité des hautes écoles suisses](#). Les chiffres les plus actuels sur la mobilité se trouvent dans les [statistiques SEMP 2018/19](#).

L'évolution mitigée des chiffres de la mobilité d'institutions SEMP suisses est influencée par la non-association actuelle. Elle est en particulier due à la perte de visibilité des institutions suisses et s'explique de la manière suivante :

- Au sein d'Erasmus+, toutes les mobilités sortantes sont reliées à des ressources pour l'organisation (OM), afin de couvrir les dépenses des hautes écoles en matière d'administration et de promotion des mobilités. Pour les mobilités depuis et vers la Suisse, cependant, les hautes

écoles européennes ne reçoivent pas de subventions. La collaboration avec la Suisse repose donc depuis 2014 sur le bon vouloir.

- La mobilité depuis et vers la Suisse est invisible : les mobilités depuis ou vers la Suisse n'entrent pas dans les statistiques de l'UE, ce qui signifie que ces mobilités ne sont pas prises en compte dans le calcul de ce qu'on appelle la Past Performance (PP). Or la PP est déterminante dans la répartition des subventions au niveau européen : plus elle est élevée, plus le budget sera important pour l'année suivante.

Conclusion : les hautes écoles européennes souhaiteraient bien collaborer avec la Suisse, notamment en raison de son excellent système de formation, mais elles le font au ralenti. Les charges administratives impliquent une étape supplémentaire et les incitations financières sont inexistantes. Une attitude confirmée par la croissance très lente, voire la stagnation des chiffres de la mobilité sortante ainsi que par le recul des mobilités entrantes. Le nombre croissant d'accords de partenariat nécessaires pour autant, voire moins de mobilités en est un indice supplémentaire. La numérisation d'Erasmus+ ne fera que renforcer la marginalisation de la Suisse à l'avenir.

L'Europe collabore certes avec la Suisse, mais avec «le frein à main serré».

### 3.1.2 En Autriche la mobilité est 26% supérieure à la Suisse dans le cadre d'Erasmus+

Avec le SEMP, la Suisse n'exploite pas tout son potentiel en matière de mobilités, comme expliqué au chapitre 2.1.4.

Mais qu'en est-il en comparaison avec l'Europe ?

Le meilleur moyen de mettre en évidence le rapport entre la mobilité étudiante suisse et européenne est de comparer la Suisse à un pays similaire. De par son système de formation, sa population de diplômé-e-s et son rapport entre mobilité européenne et mondiale, l'Autriche constitue un pays de comparaison idéal. La Suisse et l'Autriche sont également proches du point de vue du nombre d'étudiant-e-s qui accomplissent un cursus complet à l'étranger : 4,1% pour la Suisse et 5% pour l'Autriche. Même le rapport entre la mobilité européenne via Erasmus+ et d'autres programmes (p. ex. SEMP) est identique dans les deux pays, à 58% contre 42%.

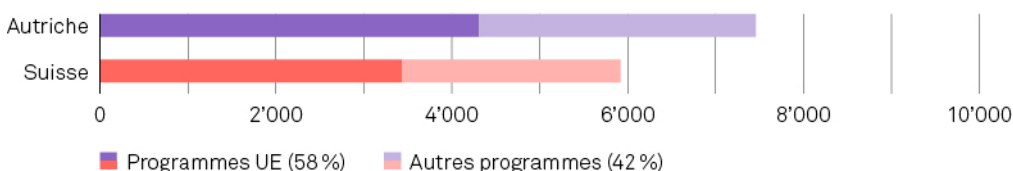
En 2016, la Suisse a enregistré légèrement plus de diplômé-e-s du degré tertiaire que l'Autriche.

En chiffres absolus, les diplômé-e-s de hautes écoles autrichiennes ont réalisé 4320 séjours de mobilité en Europe, soit quelque 900 mobilités ou 26% de plus de mobilités que les diplômé-e-s suisses.

#### Nombre de diplômé-e-s 2016



#### Nombre de diplômé-e-s mobiles 2016



Source: Eurostat, selon ISCED 5-8 (état au 27.10.2019)

Figure 6 : Comparaison entre la Suisse et l'Autriche: nombre de diplômé-e-s mobiles

## 3.2 Projets de coopération – avantages, faits et chiffres

Si une institution suisse souhaite initier un projet de coopération, elle ne peut pas être subventionnée par le Programme suisse pour Erasmus+ et reste dépendante de la collaboration avec les institutions partenaires européennes. La participation officielle de pays partenaires (États tiers) à des projets de coopération est possible dans certains cas. Dans la génération actuelle du programme Erasmus+, une participation d'institutions suisses est possible dans le cadre de partenariats stratégiques (PS) et d'alliances de la connaissance (AC). En revanche, l'accès à d'autres offres de coopération, comme l'initiative relative aux universités européennes, est bloqué pour les hautes écoles suisses (voir tableau 2, chapitre 3.1.5).

La participation à certaines offres dépend de la répartition dans une région donnée (voir chapitre 3) et comporte dans tous les cas des restrictions (pas de fonction de direction et restriction des activités possibles). Lors de la participation de pays non associés à des activités Erasmus+, la Commission européenne évalue toujours différentes exigences : d'une part le besoin d'une collaboration «sans frontières», mais aussi le souhait que des pays qui ne paient pas ne puissent pas complètement bénéficier d'offres financées par d'autres. Autrement dit, la participation de pays partenaires doit représenter une valeur ajoutée pour l'ensemble de la coopération et certaines activités doivent être restreintes pour ces pays.<sup>4</sup>

Parallèlement à cette possibilité de participation officielle, la solution suisse pour Erasmus+ finance la voie «associée» en tant que «partenaire silencieux».<sup>5</sup> Dans ce cadre-là, seule l'institution suisse qui se rattache à un projet européen est soutenue financièrement. Aucun fonds n'est versé dans le projet global et la contribution suisse au projet reste généralement invisible.

En résumé, la solution actuelle concernant la participation d'institutions suisses à des formats de coopération Erasmus+ est compliquée, fastidieuse et difficile à mettre en œuvre, en particulier pour ce qui est de la communication avec les partenaires étrangers.

Les obstacles rencontrés par les institutions suisses pour pouvoir participer à de telles coopérations sont parfaitement résumés dans l'exemple d'évaluation européenne suivant : «[the Swiss partner] does not provide convincing evidence of added value to the project. Good previous collaboration, high quality in research outputs and its social impact are not enough to understand the need for the partner from Switzerland. The role of [Swiss institution] in different outputs and activities needs more explanation showing its uniqueness in Europe. [...] The proposal does not provide convincing evidence of such added value and must be rejected as a consequence».

La demande de projet a été refusée dans sa totalité en raison de la participation de la Suisse.

### 3.2.1 Partenariats stratégiques : un exemple concret

Le projet «Cooperative Online Peer-assisted International Learning in Occupational Therapy», COPILOT (début : novembre 2018/fin : avril 2021) illustre comment la mesure d'encouragement que sont les partenariats stratégiques d'Erasmus+ permet la coopération au-delà des frontières entre les hautes écoles de l'espace européen.

- 4 Participation officielle dans le cadre d'Erasmus+ (exemple des partenariats stratégiques) : lorsque des hautes écoles suisses participent à un projet stratégique organisé dans le cadre d'Erasmus+ avec le statut de partenaire officiel, la subvention accordée est une subvention européenne qui bénéficie à tous les établissements impliqués, y compris aux partenaires suisses. Dans ce cas, la valeur ajoutée apportée par le partenaire suisse doit être rigoureusement justifiée dans la demande européenne : il faut démontrer qu'aucun autre partenaire d'un pays membre du programme ne pourrait apporter la même contribution. Les hautes écoles suisses sont non seulement exclues de la direction du projet, mais leur participation avec le statut de pays partenaire présente également des risques pour les autres partenaires : une candidature est rejetée dans son ensemble si les évaluateurs ne sont pas convaincus de la valeur ajoutée que la participation de la haute école suisse apporte au projet. Même après une sélection, les institutions suisses sont soumises à des restrictions : toutes les actions ne sont pas subventionnées (p. ex. pas de financement de mobilités entre pays partenaires ou de frais supplémentaires, etc.).
- 5 Participation associée dans le cadre du programme suisse pour Erasmus+ (p. ex. partenariats stratégiques) : les établissements de formation suisses peuvent également participer à un projet de coopération Erasmus+ en tant que partenaires associés. La direction du projet est assumée par un établissement partenaire étranger. Celui-ci dépose pour ce faire une demande de subvention du projet stratégique auprès de l'agence nationale compétente de son pays. L'établissement suisse dépose quant à lui sa propre demande auprès de Movetia. La participation suisse au partenariat stratégique organisé dans le cadre d'Erasmus+ ne peut être subventionnée que si la subvention du projet est approuvée au niveau européen.

Pour la Suisse, la participation à des projets de coopération avec le statut de pays partenaire signifie : pas de direction de projet, restrictions dans les activités subventionnées et risque pour les partenaires.

COPILOT, sous la direction de la haute école spécialisée autrichienne Joanneum Gesellschaft et avec la participation suisse de la Haute école spécialisée zurichoise en sciences appliquées ZHAW (participation associée), a pour objectif de favoriser le réseautage international et les compétences interculturelles au niveau de l'enseignement supérieur dans la filière de l'ergothérapie, en particulier pour des étudiant-e-s qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas accomplir de semestre ou de stage à l'étranger. La collaboration a été initiée par sept hautes écoles partenaires internationales et repose sur plusieurs années d'expérience dans le développement et la réalisation de modules d'e-learning internationaux. Le projet COPILOT permet de développer pour les étudiant-e-s en ergothérapie un pool d'offres d'apprentissage en ligne flexibles, innovantes et faciles à mettre en œuvre, qui s'intègrent sans problème aux programmes existants.<sup>6</sup>

Le bilan pour la Suisse est décevant, le retard par rapport à l'Europe est conséquent et le potentiel n'est pas pleinement exploité.

### 3.2.2 En Autriche un nombre de projets de coopération bien plus élevé qu'en Suisse dans le cadre d'Erasmus+

Le bilan pour la Suisse est décevant, le retard par rapport à l'Europe est conséquent et le potentiel pour davantage de projets n'est pas pleinement exploité. Les chiffres de participation de l'Autriche le montrent bien.

Le graphique représente le nombre de partenariats stratégiques subventionnés depuis 2014. Pour les institutions suisses, une distinction est faite entre une participation en tant que partenaire officiel dans le cadre d'Erasmus+ et une participation en tant que partenaire associé via le Programme suisse pour Erasmus+. Le nombre de projets subventionnés avec une participation d'institutions autrichiennes est pris à titre de comparaison :

#### Partenariats stratégiques

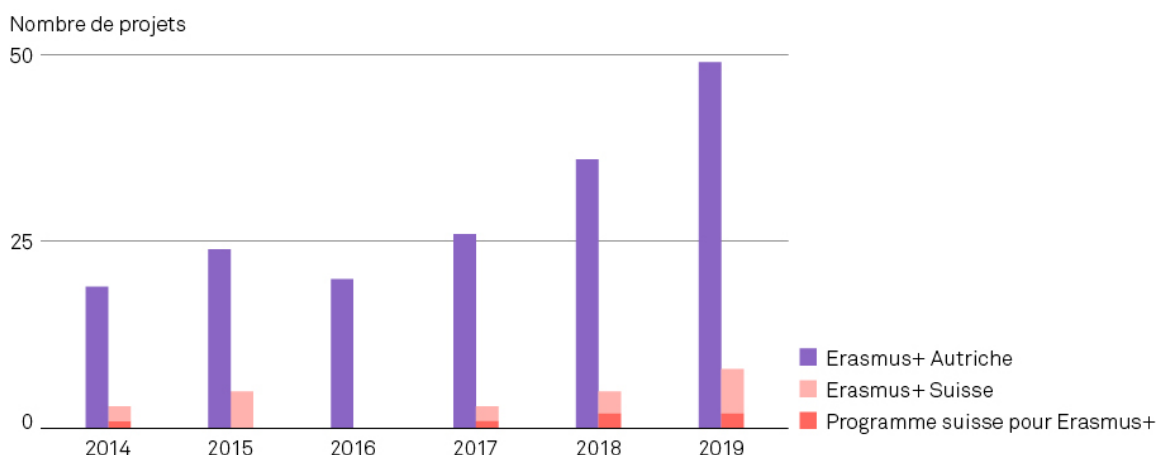


Figure 7 : Comparaison entre la Suisse et l'Autriche : nombre de partenariats stratégiques subventionnés

Les chiffres issus de l'Autriche ne sont pas les seuls à confirmer le potentiel de tels formats. Il y a aussi le nombre de demandes de partenariats stratégiques déposées par des institutions suisses pour participer à de tels formats de projets. Malgré des conditions plus difficiles, 106 demandes ont été soumises depuis 2014.

6 Pour en savoir plus sur le projet: <https://www.zhaw.ch/de/gesundheit/institute-zentren/ier/alle-news/news-detailansicht/event-news/projekt-copilot-interkultureller-austausch-von-zu-hause-aus/>



## 4 Conclusion

Le programme européen Erasmus+ est un instrument d'encouragement crucial pour la collaboration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur : il contribue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la recherche et à l'accroissement des chances d'accès au monde du travail des diplômé-e-s des hautes écoles. Davantage de fonds seront investis dans la collaboration dans le domaine de l'éducation et de la formation en Europe pour la période 2021-27 (état au 10 juin 2020 : 24 milliards d'euros).

Depuis 2014, la Suisse n'est plus associée à Erasmus+. La comparaison du programme Erasmus+ 2014-19 avec le programme suisse pour Erasmus+ a révélé que, si la solution suisse permettait de compenser certaines mesures dans le domaine de la mobilité, elle ne remplaçait aucunement les offres stratégiques proposées par Erasmus+, et que cela restreignait considérablement les possibilités d'appartenance à un réseau et de concurrence des hautes écoles suisses. Par conséquent, le potentiel en matière de mobilité et de collaboration institutionnelle n'est pas pleinement exploité.

Movetia est convaincue qu'il est préférable que la Suisse soit complètement associée au programme d'éducation et de formation Erasmus+ : cette adhésion serait plus propice au développement de l'enseignement suisse dans son ensemble, à la garantie de sa qualité et à la réalisation de la stratégie Echanges et mobilité de la Confédération et des cantons (2017) qu'une future solution suisse.

Il est essentiel que les institutions suisses puissent contribuer activement au façonnement de l'espace européen de l'enseignement supérieur.